



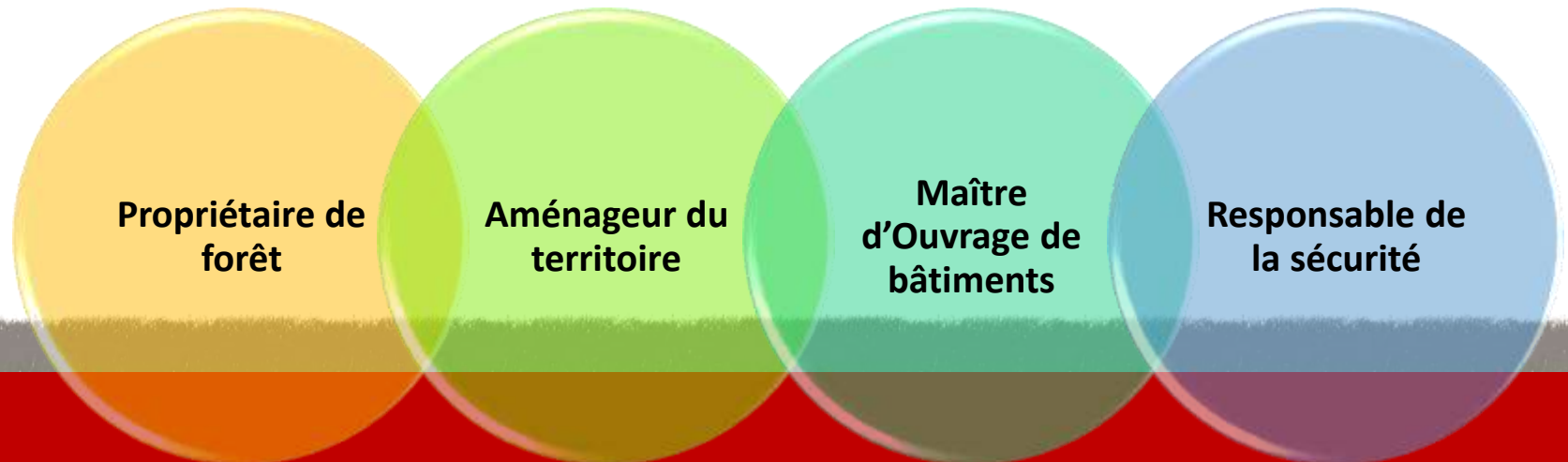
Contrat de réciprocité forestier

*Montpellier Méditerranée Métropole
Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc*



Montpellier
Méditerranée
Métropole

- **Adhérents : Communes et collectivités (propriétaires ou non de forêts), 6000 adhérents**
- **Réseau : National, Régional, Départemental et de Massifs** (2^{ème} association d'élus après l'AMF)
- **Rôle d'intérêt général :**
 - **Politique** : représentation et défense des intérêts des communes
 - **Technique** : Accompagnement & Conseil / Formation – Communication
- **Accompagnement des élus dans l'exercice de leurs compétences :**



Monts de Lacaune & Haut Languedoc

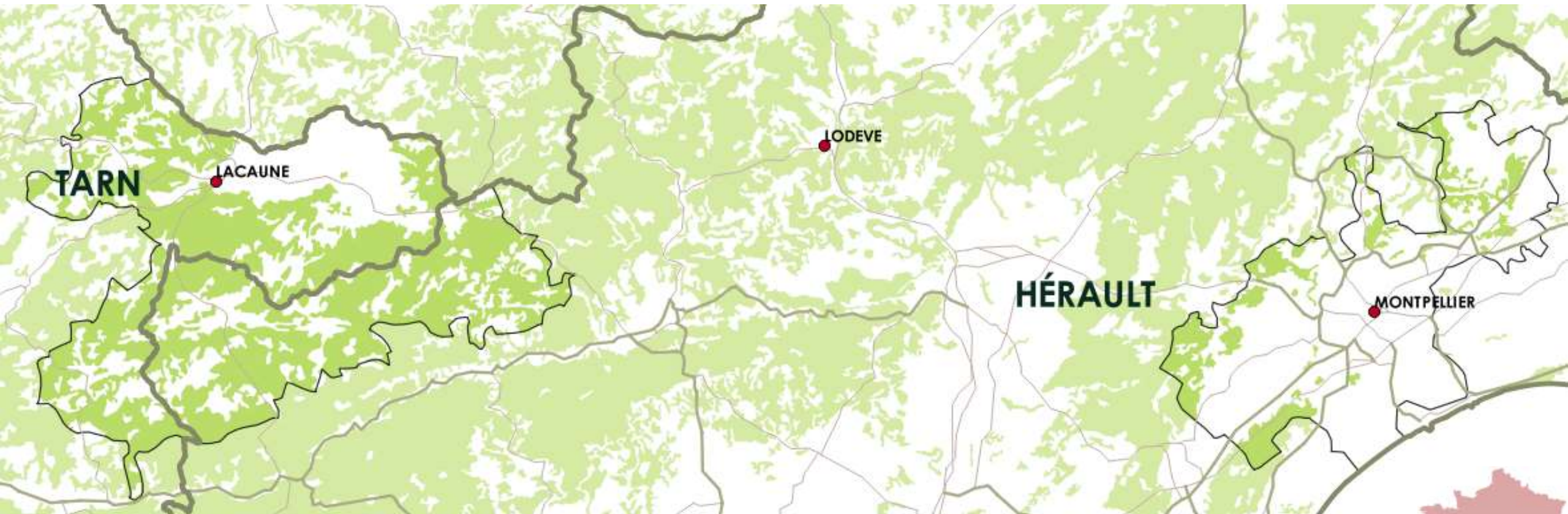
19 communes / **74 000** ha

8000 habitants / **10** habitants / km²

Montpellier Méditerranée Métropole

31 communes / **43 000** ha

450 000 habitants / **1000** habitants / km²



← Lacaune <> Montpellier = 125 km / 2 h →



2007

Accompagnement de la CC de la Montagne du Haut-Languedoc, **première interco à adhérer aux** Communes forestières de l'Hérault

2014-2015

Mise en place à l'initiative de Montpellier Méditerranée Métropole d'un **Parlement des Territoires**

Adhésion de la Métropole entrée au Conseil d'Administration des Communes forestières

Réalisation d'une **étude prospective bois énergie** sur Montpellier Méditerranée Métropole

2016

Discussion avec la Métropole sur d'autres sujets que le bois énergie

Coopération territoriale: au cœur du Pacte Etat Métropole

Signature de **partenariats** entre Montpellier Méditerranée Métropole et:

- Toulouse Métropole,
- Sète, Nîmes, Alès
- Les intercommunalités voisines

2016-2017

Lancement d'une démarche au niveau national sur les Contrats de Réciprocité forestiers : 2 territoires pilotes

(convention CGET / FNCOFOR)

Elaboration d'un partenariat innovant

Inter connaissance des deux territoires

- → Prendre le temps de se rencontrer, de se connaître, d'échanger

Janvier 2017

Recueil de données variées auprès des 2 territoires

- → difficulté côté CC car nouveaux EPCI
- → 2 anciennes régions, 2 départements,

Printemps

Réalisation d'éléments comparatifs par projets de territoire

- → volonté des territoires d'avoir des chiffres et des planches graphiques réutilisables

Compilation par les Collectivités forestières et échanges réguliers avec les territoires

- → complété par des réunions thématiques avec les partenaires

Eté

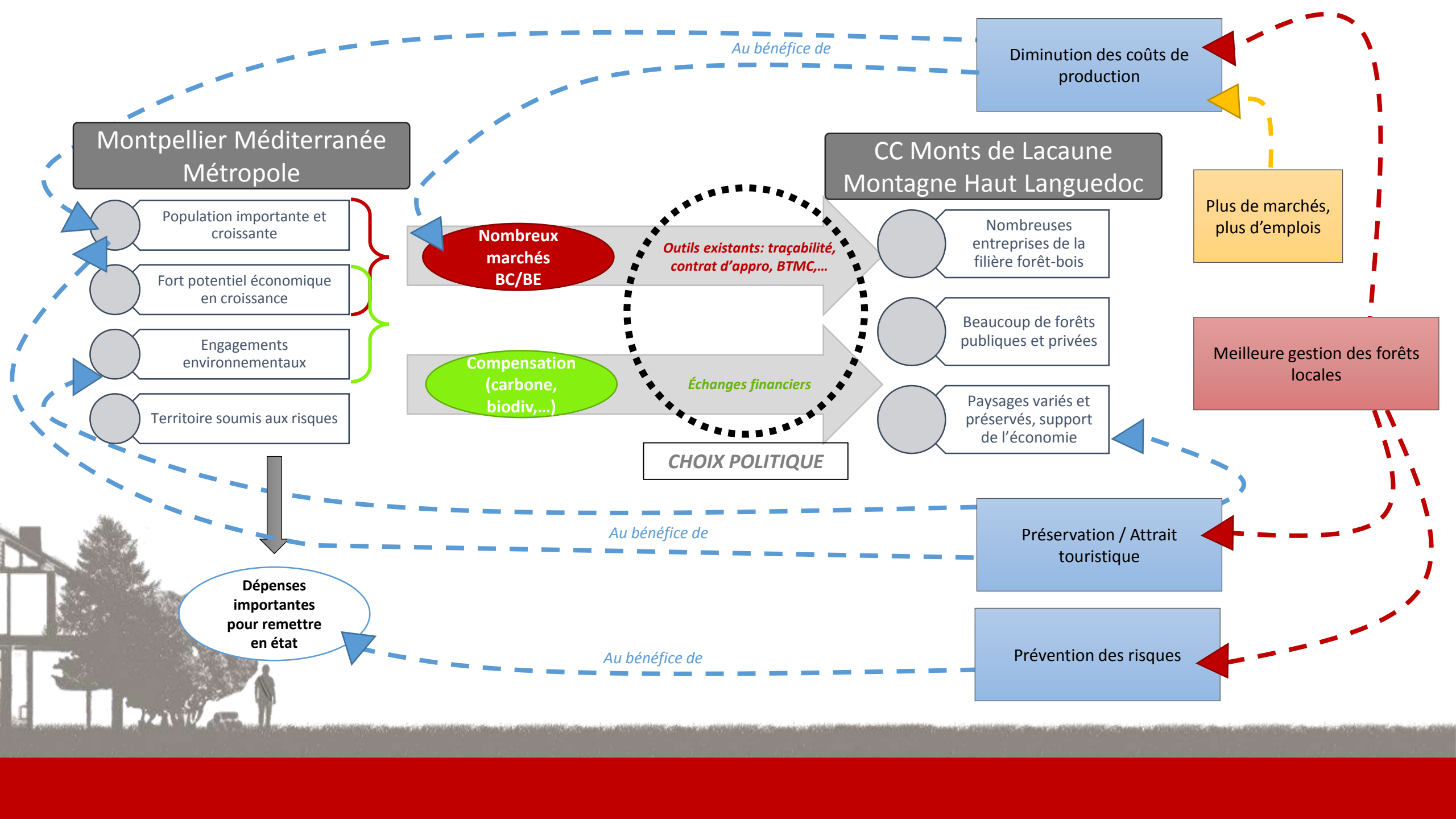
Identification pour chaque thématique et chaque territoire des défis territoriaux

- → validés par les élus des 2 territoires, base du plan d'actions

Automne



Signature officielle le 12 janvier dernier à Lacagne



Accompagner la structuration locale d'une filière forêt bois dynamique et porteuse de développement pour tous

Construire des coopérations durables en matière de développement touristique, axées sur nos atouts complémentaires

Faire de la santé un axe de développement partagé



- Systématiser l'intégration du bois-énergie dans les projets de construction et / ou rénovation des bâtiments publics afin de pérenniser et renforcer la filière bois-énergie :
- Systématiser l'intégration du bois local dans les projets de construction et / ou rénovation des bâtiments publics afin de renforcer la filière bois –construction :
- Développer l'utilisation du bois local dans le mobilier urbain et intérieur pour les collectivités et appuyer le développement des entreprises de la filière
- Mobiliser des moyens financiers innovants (issus de la politique environnementale et de transition énergétique) bénéficiant aux deux territoires :
- Découvrir et faire connaître la forêt et ses produits





Communes forestières

Dans le cadre de notre Congrès national
les 7 et 8 juin,
nous avons le plaisir de vous convier au :

COLLOQUE NATIONAL

Le lien urbain rural
passe aussi par la forêt

Le 8 juin 2018
à Montpellier

Fédération nationale

01 45 67 47 98

federation@communesforestieres.org

Union Régionale Occitanie

04 11 75 85 17

occitanie@communesforestieres.org

**SAVE
THE
DATE**



Montpellier
Méditerranée
métropole